

Téléphonie Mont Duplan : le "non" à l'antenne fait recette

RAPPEL

→ Les associations ne veulent pas que le relais, retiré à leur demande du toit de la calandrette, refasse surface non loin dans le jardin du Mont Duplan

Le collectif des associations du secteur du Mont Duplan (comité de quartier, parents d'élèves, enseignants du collège...) a adressé, samedi, à Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, et à l'opérateur téléphonique Orange (avec copie au préfet) les 1 747 signatures de la pétition qu'il a lancée il y a quinze jours. « On ne pensait pas en recueillir autant si vite », expliquent les membres du collectif, qui se réjouissent du succès remporté par la pétition auprès des enseignants et des personnels du collège, des joueurs de boules (« ils ont signé massivement »), des commerçants, parents d'élèves et autres riverains.

Dans le courrier accompagnant la pétition, les dix associations du collectif demandent au maire d'annuler le feu vert qu'il a accordé à Orange pour installer un nouveau relais sur le pylône de 25 m de



Au Mont Duplan, l'annonce de la création du relais est à un endroit où personne ne peut la voir, déplore le collectif.

haut qui doit être érigé en décembre dans les jardins du Mont Duplan, au milieu des arbres de la piste de la prévention routière. Au motif que le secteur compte, dans un périmètre de 300 m, une crèche, une halte garderie, trois écoles primaires, un centre aéré, la piste de la prévention routière, un foyer, une clinique et une maison de repos. Le tout au nom du principe de précaution, « des études scientifiques récentes ayant révélé des résultats et des analyses préoccupantes » concernant les re-

lais de téléphonie mobile.

Et si la mairie refuse de faire machine arrière, le collectif, qui recherche les voies de recours les plus appropriées, saisira la justice. D'autres pétitions devraient d'ailleurs bientôt être lancées par des associations du collectif, notamment pour demander aux élus de saisir le gouvernement pour qu'il légifère en matière d'antennes téléphoniques afin de mettre un terme « à l'anarchie ». « Localement, les antennes poussent ici et là mais les habitants ne sont pas au cou-

rant. Il y en a déjà plus d'une centaine à Nîmes et on en découvre régulièrement », dit un président d'association, évoquant les impasses du Cade, des Deux-Colonnes et la rue du Potage.

Sachant que les propriétaires d'immeubles hébergeant les relais bénéficieraient, disent des membres du collectif, d'une indemnité de 5 000 et 6 000 € par an... ●

Ph. B.

Photos William TRUFFY